

Nantes, le 26 janvier 2021

INFORMATION PRESSE

Covoiturage : les trajets domicile-travail gratuits en Pays de la Loire jusqu'au 31 mars 2021 !*

Ecologique, bon marché et convivial, le covoiturage a le vent en poupe. Pour encourager ce mode de transport doux, Aléop (le réseau régional de transport public) prend en charge les frais de covoiturage de vos trajets fréquents effectués en Pays de la Loire via l'appli **BlaBlaLines** (l'application de BlaBlaCar dédiée au covoiturage domicile-travail).

- Pour les passagers : vos covoiturations sont offerts*, Aléop prend en charge la compensation versée au conducteur.
- Pour les conducteurs : la compensation est versée par trajet et personne transportée :
 - 2 € pour tous trajets de moins de 20 km.
 - 0,10 € par km pour tous trajets supérieurs à 20 km.**

*Jusqu'au 31/03/2021. Sous réserve que les covoiturations remplissent les conditions suivantes : trajets minimums de 2 km, départ et arrivée dans la région des Pays de la Loire, covoitureurs majeurs. Aléop et BlaBlaLines se réservent le droit de prolonger cette offre. Les trajets intra-muros aux métropoles de Nantes, Angers et le Mans sont financés par BlaBlaLines.

**Dans une limite de 5 € par trajet par personne transportée

infos sur www.aleop.paysdelaloire.fr et www.blablalines.com

« Engagée pour le développement des mobilités durables, la Région des Pays de la Loire est la 2^{ème} région de France, après l'île de France, à conventionner avec BlaBlaLines, l'application mobile, dédiée aux trajets du quotidien tels que les trajets domicile-travail. Plus de 80 000 Ligériens sont déjà inscrits sur l'application BlaBlaLines. » souligne Roch Brancour vice-président en charge des mobilités.

« Le covoiturage est une solution complémentaire à l'offre de transport public. Les conducteurs et les passagers enregistrent leurs adresses et horaires de trajets domicile-travail. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager. » précise Adrien Tahon, Directeur Général de BlaBlaLines.

CONTACTS PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16

BlaBlaCar : presse@blabla.com - 01 76 42 02 04.